

André ROMAN
Université Lumière –Lyon II

Le rôle de la reconnaissance du plan des langues dans leur enseignement

A. Introduction

Sans doute chaque langue s'est-elle constituée d'abord *hors système*, c'est-à-dire par une convention *amorphe*. Cette convention qui établissait une relation *immédiate* entre chaque être et chaque fait inventé par l'Homme dans le monde et son image inventée par lui, parallèlement, dans la langue aurait donc eu, dans cette première démarche, pour seul support la mémoire des hommes parlant cette langue.

A ces images, noms ou phrases, correspondent, dans les langues historiques, les «noms onomatopées» et les «phrases onomatopées».

Exemples:

Le nom persan: /laklak/ = «cigogne».¹

Le nom français, de cet autre oiseau: «coucou».

Les noms arabe et français: /katku:t/ = «cocotte (volaille caquetante)».

Les phrases persanes et françaises:

/bale/ = «oui!» /na/ = «non!»

1. Le nom /laklak/ imiterait le claquement du bec de la cigogne.

/ʔa:h/ = «Ah!» /bah bah/ = «bravo!»

L'opération de nomination par noms et par phrases aurait été alors, *linguistiquement, absolue*.

Puis il semble que l'Homme ait su inventer, *systématiquement*, d'autres faits, d'autres êtres lorsqu'il a été capable d'inventer une combinatoire². De fait, aucune «invention» n'est possible que par la mise en œuvre d'une combinatoire de composantes.

Il semble que l'Homme, désormais «inventeur de combinaisons», ait imaginé dans le monde des *res* et des *modus*: des *res* c'est-à-dire des faits imaginés par lui hors du temps, comme étrangers au temps, dont le temps n'est pas une composante; exemple: «homme»; des *modus*, c'est-à-dire des êtres imaginés par lui dans le temps, comme s'inscrivant dans un déroulement apparent du temps, dont le temps est l'une des composantes, exemple: «vivre»³.

2. Une combinatoire, c'est-à-dire les diverses mises en relation possibles entre des éléments qui ont d'abord été constitués en un ensemble. Dans le cadre des paradigmes, la combinatoire serait la somme des arrangements possibles des phonèmes d'une langue, de ses morphèmes, de ses phonèmes et de ses morphèmes, les combinaisons ainsi produites constituant des séquences ordonnées de longueurs variables: les unités des différents systèmes de cette langue; exemple: les consonnes des racines arabes organisées en un ensemble incluant lui-même deux sous-ensembles (le premier aux éléments constitués par des singletons, de cardinal $|n| = 28$, le deuxième aux éléments constitués par des triplets, de cardinal $|n| = 28^3$). Dans le cadre des phrases, la combinatoire serait la somme des permutations possibles d'un élément «X» d'un ensemble «A» d'unités de nomination avec les autres éléments de cet ensemble comme il est relié par une relation binaire, de type <-----> ou de type <---|--->, avec un élément «Y» d'un ensemble «B»; exemples les deux phrases persane et française de même construction:

/tehra:n ← vasi:ʕ/ = «Téhéran ← étendu	
$\begin{array}{c} \wedge \\ \\ \vee \end{array}$	$\begin{array}{c} \wedge \\ \\ \vee \end{array}$
/ast/	«est».

3. Les «objets» sont des *res* concrètes. Les «idées» sont des *res* abstraites. Les «actions» sont des *modus*. Les «actualisations», elles, ne sont, de par elles-mêmes, ni des *res* ni des *modus*. C'est par convention qu'elles sont soit des *res*, soit des *modus*. Cela peut être saisi par le truchement des langues historiques. Ainsi les «actualisations» du persan et du français, leurs «adjectifs», sont des *res*; en effet, ces «adjectifs» sont étrangers au temps; s'ils signifiaient,

→

La combinatoire linguistique à laquelle l'Homme a eu recours pour nommer *res* et *modus* a été, naturellement, une combinatoire vocale. Cette combinatoire devait produire ses langues comme autant de «systèmes de systèmes», des systèmes composés chacun de quatre systèmes interdépendants: un système de phonèmes, un système de syllabes, un système de nomination, un système de communication.

Les sons d'une langue humaine naturelle qui puissent être combinés, sa *materia prima*, sont ses phonèmes, consonnes et voyelles⁴ et ses syllabes⁵.

Il y aurait donc eu trois familles originelles dont les langues se seraient constituées sur les trois plans ébauchés ci-dessous⁶:

Schéma des familles originelles des langues
Système de nomination – Système de communication

1.	$\sqrt{\quad} C$	–	V
2.	$\sqrt{\quad} S$	+	S ⁷
3.	$\sqrt{\quad} V$	–	C

←

de par eux-mêmes, leur relation au temps, la phrase persane et la phrase française qui la traduit, /hasan šuja:ʔ/, = * «Hasan brave», seraient possibles; or elles ne le sont pas; seules sont possibles /hasan šuja:ʔ ast/ et «Hasan est brave», avec un verbe non spécifié sémantiquement, un «verbe copule», qui n'intervient que comme une unité porteuse du temps. Par contre la phrase nominale, arabe, de même sens, /hasan-u-n šuja:ʔ-u-n/, est une phrase normale dans cette langue parce que l'unité de nomination /šuja:ʔ/ était un *modus*, précisément un *modus determinans*, porteur de la modalité aspectuelle de «non achèvement». Cette modalité, qui avait pour signifiant la longueur de la voyelle médiane, /i/, dénotait la relation au temps de l'expérience du monde dite par la phrase. Puis, en raison de la persistance même signifiée par la modalité aspectuelle de «non achèvement», le *modus determinans*, /šuja:ʔ/ par exemple, est apparu comme exprimé hors du temps.

4. Les tons éventuels seraient portés par les voyelles de la langue qui les utiliserait; aussi ne sont-ils pas, dans l'usage, dissociables des voyelles.

5. Voir pour une définition des consonnes, C, des voyelles, V, des syllabes, S, Mario Rossi, *Contribution à la méthodologie de l'analyse linguistique avec application à la description phonétique du parler de Rossano (province de Massa, Italie)*, Paris, Honoré Champion, 1976, 3 vol.; André Roman, *Etude de la phonologie et de la morphologie de la koinè arabe*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1983, 2 vol., Marseille, Jeanne Laffitte.

6. Chacune des trois combinaisons sur laquelle est fondé chacun de ces trois

→

Il semble que les langues indo-européennes, les langues persane et française donc, qui sont des langues indo-européennes, se soient constituées sur le deuxième plan:

$$2. \quad \sqrt{S} \quad + \quad S$$

* * *

Cependant les «noms onomatopées» ne peuvent entrer dans les «phrases onomatopées» qui sont des unités faites d'un seul tenant et donc impénétrables. Partant, ils devaient constituer des phrases en se combinant avec une intonation qui, sans doute, pouvait être affirmative, «X», interrogative, «X ?», exclamative, «X ! »⁸, ou aussi, peut-être, en se combinant avec un geste codé, par exemple, comme un signe de dénégation.

Si, dans cette hypothèse, la nomination par l'Homme des faits et des êtres du monde qu'il inventait était une opération *linguistiquement absolue*, c'est-à-dire n'ayant recours à aucune structure propre, ses phrases faites d'un «nom onomatopée» et d'une intonation étaient déjà, nécessairement, des phrases structurées, des phrases *binaires*.

Au demeurant la première combinatoire qui s'offre à l'Homme est la combinatoire *binaire*⁹.

Aussi les langues humaines naturelles se sont-elles constituées en «systèmes de systèmes *binaires*».

Cependant les langues humaines naturelles se constituent,

←

plans aurait été sélectionnée naturellement par trois «comportements» du larynx, trois stéréotypes laryngaux différents: 1) un stéréotype laryngal tendu, 2) un stéréotype laryngal neutre, 3) un stéréotype laryngal relâché.

7. Dans ce schéma, le symbole «+» visualise l'autonomie syntagmatique de chacune des deux unités: celle du système de nomination et celle du système de communication; le symbole «-» visualise la dépendance syntagmatique de l'unité de communication.

8. Exemples: «La cigogne.»; «La cigogne?»; «La cigogne!».

9. Cette hypothèse, avancée dans le droit fil de la remarque faite sur les phrases composées d'un «nom onomatopée» et d'une intonation, semble vérifiée par la langue arabe (Voir André Roman, «Vers une théorie générale de la production des signifiants linguistiques: l'exemple "probant" de l'arabe», in *Travaux du Cercle Linguistique d'Aix-en-Provence*, vol. VII, *La Signification*, Aix-en-Provence, 1989 pp. 73-113; et *Grammaire arabe* Paris, PUF, collection «Que sais-je?»)

inévitavelmente, en déséquilibre. Leurs systèmes de nomination se défont d'eux-mêmes¹⁰.

En conséquence, les unités de nomination que le système de nomination du français, par exemple, a construites sur des racines de syllabes, c'est-à-dire sur des «radicaux», vont vers l'opacité en raison, d'abord, des conditionnements phonétiques dont l'action est possible dans les radicaux. Le «nom adjectif» «coupable», par exemple, est-il désormais autre chose que les syllabes /ku-/pabl/? «coupable», «coulpe», «culpabilité» appartiennent, sans doute, à une même famille sémantique mais n'apparaissent certainement pas comme les produits d'un système vivant, producteur de formes et de paradigmes.

B. La combinatoire fondatrice du système de communication

En revanche, le système de communication reste un et cela pour toutes les langues du monde, semble-t-il.

Deux éléments étant nécessaires et suffisants pour constituer un système, le noyau de la phrase, qui est «l'unité maximale du système de communication», a pu être constitué avec deux seuls éléments comme un système simple et cependant efficient¹¹.

Le système de communication établit donc chaque phrase sur les deux éléments fondamentaux, structurellement nécessaires et inamissibles, du noyau de la phrase, ses éléments «nucléaires».

La relation, «nucléaire», entre ces deux éléments est une relation structurelle fondamentale, immanquablement présente, la traduction de leur contrainte réciproque d'existence. Bi-univoque, elle unit, pour ainsi dire, en un «duo», d'une «première voix» et d'une «seconde voix», les deux éléments du noyau.

Plan de la phrase noyau

Voix₁ <—> Voix₂ [Noyau

10. Voir André Roman, *La création lexicale en arabe – Ressources et limites du système de nomination d'une langue humaine naturelle* (Paris, G.R.L.M.), «Problématique de la création lexicale».

11. Voir André Roman, «Sur la constitution de la phrase et la phrase arabe», in *Travaux du Cercle Linguistique d'Aix-en-Provence*, vol. III: *Les Relations syntaxiques*, Aix-en-Provence, 1985 pp. 105-119.

Les phrases noyaux peuvent être constituées avec une seconde voix faite d'une «modalité d'attestation»¹².

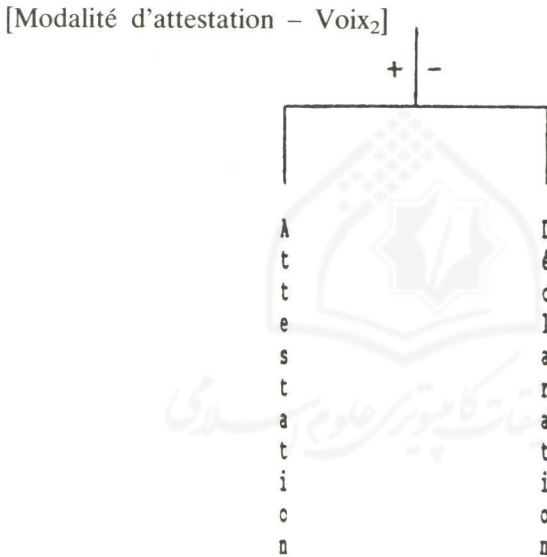
Exemple:

/koda:ja/ = «O Dieu!»

Les autres phrases noyaux possibles sont les phrases dont la seconde voix n'est pas une «modalité d'attestation».

L'arbre I visualise cette catégorisation des phrases.

Arbre I des catégories de phrases

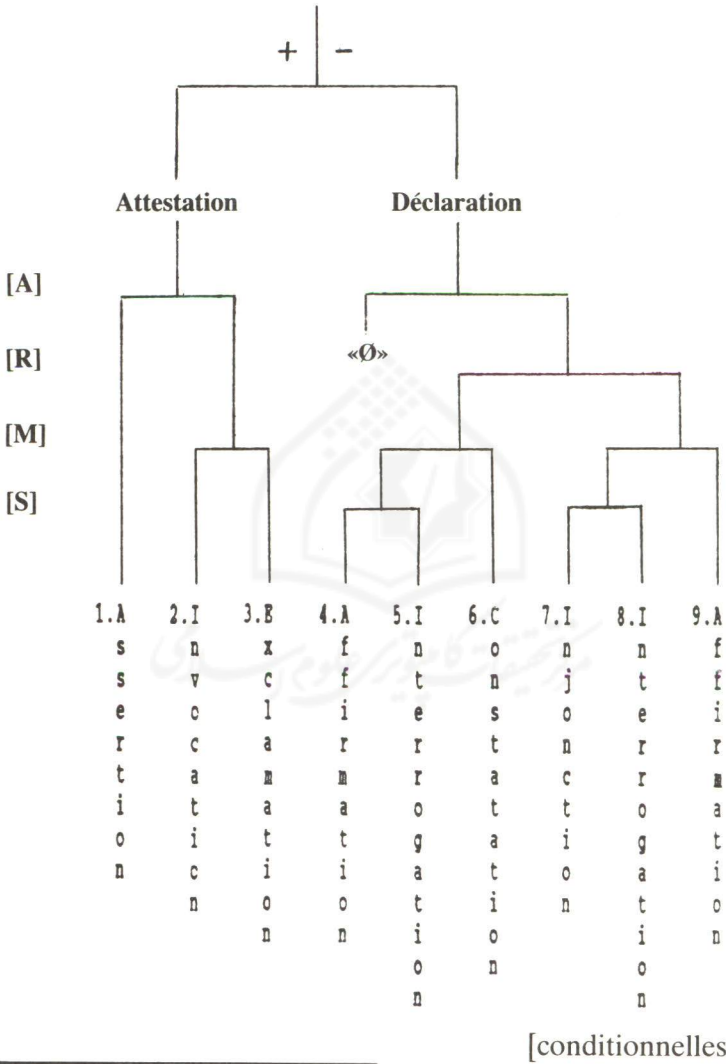


L'arbre II présente les diverses réalisations de la phrase, telles qu'elles sont produites à chacun des embranchements possibles créés par les conditions mêmes qui sont inhérentes à leur production.

12. Les «modalités d'attestation» font un ensemble fermé. Elles sont peu nombreuses. En revanche le nombre des phrases formées avec elles est très grand. C'est le nombre même produit par leur combinaison avec toutes les premières voix possibles. Les «modalités d'attestation» expriment précisément: soit une assertion, soit une invocation, soit une exclamation; l'assertion, l'invocation, l'exclamation entrent en effet dans le champ sémantique de l'attestation.

Arbre II¹³

Modalité-voix₂



13. Dans cet arbre, «A» est pour «Absolu»; «R», pour «Réel»; «M», pour «*motu proprio*». Là où le locuteur peut parler *motu proprio*, il peut encore choisir de rester maître, autrement dit «saisi», soit de ne pas rester maître de la définition de la relation nucléaire; ce choix a été signifié ici par l'opposition [saisissement] vs [dessaïssement]; «S» est pour «saisissement». La définition et les conditions reconnues étant générales, cet arbre général serait un arbre universel.

Exemples:

1. Exemples d'assertion:

لَا تَقُومُ السَّاعَةُ عَلَيَّ مَنْ يَقُولُ اللَّهُ اللَّهُ

/la: taqu:mu s sa:'at-u 'ala: man jaqu:lu ?alla:h-u ?allah-u/

«L'Heure ne se dressera point contre qui dira «*Allâh. Allâh.*»¹⁴

فَأَصْفَحْ عَنْهُمْ. وَقُلْ سَلَامٌ فَسَوْفَ يَعْلَمُونَ

/fa sfah 'an hum wa qul *sala: m-u-n* fa sawfa ja'lamu:na/

«Détourne-toi d'eux et dis: «[Le] Salut. [A la fin] ils sauront.»¹⁵
«Joie.»¹⁶

2. Exemples d'invocation:

/koda:ja/ = «O Dieu!» خُدايا

/(?ei) mard/ = «Homme!»¹⁷ ای مرد

3. Exemples d'exclamation:

/če taša:dofi/ = «Quelle coïncidence!» چه تصادفی

/afari:n = «Compliment!» آفرین

4. Exemple d'affirmation:

/in keta:b ra: da:d/ = «Il a donné ce livre». این کتاب را داد

5. Exemple d'interrogation:

/(aja) in keta:b ast/ = «Est-ce ce livre?» آیا این کتاب است؟

6. Exemple de constatation:

/(aja) in keta:b ra: na gereft/ = «N'a-t-il pas pris ce livre?» آیا این کتاب را نگرفت

7. Exemple d'injonction:

/bedeh in keta:b ra/ = «Donne ce livre!» بده این کتاب را

8. Exemple d'interrogation conditionnelle:

اگر این کار را کرده باشد چه خواهید کرد؟
/agar in ka:r ra karde ba:šad če ka:hi:d kard/

14. Ce logion du Prophète est cité par le Traditionniste 'Abd ar-Razzâq Ibn Hammâm, né en 126/744, mort en 211/827, dans son *Muṣannaf fî l-Ḥadîṭ* (Beyrouth, éd. Habîb ar-Rahmân al-'A'ḍamî, 1390-1392/ 1970-1972, 11 vol.; Collection: *Manšûrât al-Mazlis al-'Ilmî*, n° 39), vol. XI, p. 406.

15. Coran, XLIII/89, où la phrase est réalisée comme une assertion rhétorique, avec un *modus*, /sala:m-u-n/, = «Salut».

16. Pascal, *Le Mémorial*.

17. Le deuxième exemple est, précisément, un exemple d'appel.

«S'il fait cela, que ferez-vous?».

9. Exemple d'affirmation conditionnelle:

اگر وقت بکنیم به گردش می‌رویم

/agar vaqt bekoni:m be gardeš mi:ravi:m/

«Si nous en avons le temps, nous ferons une promenade».

* * *

La phrase noyau s'est développée, toujours, par des extensions de ses constituants et des extensions de ces extensions mêmes. En effet, le recours à des extensions du noyau est impossible; le noyau, comme il constitue une phrase, ne pouvant en tant que phrase recevoir d'extension dès lors que la phrase est l'unité maximale du système de communication¹⁸.

Les extensions ou bien ont dans la phrase le même rôle que les éléments de la phrase auxquels elles sont rapportées, qui deviennent leurs «bases»: elles leur sont alors «coordonnées» par des «coordonnants»; ou bien ces extensions ont dans la phrase une «fonction» qui leur est propre, et elles sont alors rapportées, «subordonnées», à leurs bases par des «fonctionnels».

Plan de la phrase

Voix ₁ <—> Voix ₂	[Noyau
+ / ↑	+ / ↑
E ₁ '	E ₂ '
+ / ↑	+ / ↑
E ₂ ''	E ₂ ''
.	.
.	.
.	.

Dans ce plan, «E₁'», «E₂'»... sont des unités de nomination éventuellement appelées par le locuteur, selon son besoin; ce

18. Autrement dit, la «phrase» est l'unité «syntaxique» maximale. L'étude du système de communication est l'objet de la «syntaxe».

sont, à la différence des «voix», des unités sans aucune nécessité structurelle; «E₁'», «E₂'»... sont des «extensions» reliées à leurs «bases» soit par la relation binaire de «coordination», symbolisée par « + », soit par la relation, également binaire, de «subordination», symbolisée par « ↑ ».

Cependant toute phrase peut englober une autre phrase mais qui aura été transformée, «translatée» préalablement de son statut de phrase, segment syntaxique maximal et donc autonome, en un segment dont le rôle syntaxique est celui même d'une voix ou d'une extension.

La translation ne modifie en rien les relations syntaxiques qui préexistent dans une phrase avant son réemploi comme un constituant dans la phrase qui l'englobe. Toutefois la phrase translatée n'a qu'une habilité syntaxique limitée. En effet, une phrase ne peut en tant que telle recevoir aucune extension.

La translation est réalisée par un «translatif». Le «translatif» est une pièce du système de nomination qui par elle capture une phrase, n'importe quelle phrase, et l'assimile à une unité de nomination.

Translatifs, coordonnants, fonctionnels donnent à l'organisation décrite une capacité de production telle qu'elle dépasse, de beaucoup, les besoins linguistiques de l'Homme.

* * *

Dans l'hypothèse ici présentée, le système de communication a été établi abstraitement, c'est-à-dire *indépendamment de toute langue*, comme le produit d'une combinatoire binaire. Cette combinatoire, il semble qu'elle se soit imposée au système de communication de chaque langue en raison même de sa simplicité et de sa puissance¹⁹. Au demeurant le système qu'elle détermine est le seul qui soit à la mesure de l'homme. Ce système doit être universel.

En conséquence les systèmes de communication des langues

19. Deux éléments étant nécessaires et suffisants pour constituer un système, la première hypothèse est que le noyau de la phrase est constitué comme un système simple par deux seuls éléments. Dans cette hypothèse, la relation entre ces deux constituants élémentaires est une relation structurelle fondamentale, immanquablement présente, la traduction de leur contrainte réciproque

diffèrent. D'une part,

- par les spécifications sémantiques particulières de leurs «coordonnants»,
- de leurs «fonctionnels»,
- de leurs «translatifs»;

et

- par les substances de ces outils:
intonèmes, phonèmes ou positions.

D'autre part les systèmes de communication diffèrent encore, éventuellement:

- par les types des extensions que les «fonctionnels» rapportent à leurs bases²⁰

Ce sont là toutes les différences, les seules différences possibles généralement.

Ainsi le persan posséderait deux «fonctionnels désinences» que le français n'a pas:

- Le premier est *l'eżāfe*, qui solidarise deux unités de nomination, rapportant à la première des deux, la base, une extension qui pourrait être dite «extension connective».

Exemples:

/keta:b-e ku:b/ = «Le beau livre». کتاب خوب

←

d'existence. L'on voit bien que tout noyau comportant plus de deux éléments devrait impliquer entre ses x éléments n relations, n étant égal à

$$\binom{x}{2} = \frac{x(x-1)}{2}$$

et les impliquer constamment. Or, d'une part, le système morphologique d'une langue fait déjà de chacune de ses formes un ensemble d'unités de sens et, d'autre part, la coordination permet d'étendre successivement la relation de deux éléments à « n » éléments tiers coordonnés tandis que la translation permet de faire de toute une phrase, avec sa richesse et sa diversité sémantiques, l'un des deux éléments constitutifs du noyau. Ainsi, avec plus de deux éléments, un noyau serait complexe et le serait inutilement. Et une telle relation n -aire entre les éléments du noyau, si $n > 2$, du fait de sa complexité, ne pourrait être reprise entre les éléments du noyau et les autres éléments de la phrase constituée par lui: elle resterait unique.

20. Les extensions «coordonnées» ne sont que des «suiveuses»: chacune d'elles prend le statut syntaxique de la base à laquelle elle est rapportée.

/keta:b-e Ali/ = «Le livre de 'Ali». کتاب علی

A cette «extension connective» correspondent, en français, deux extensions différentes:

une «extension d'identification» dite «épithète», dans «Le beau livre»,

une «extension complétive», dite «complément de nom», dans «Le livre de 'Ali».

– Le deuxième fonctionnel désinence que le persan posséderait, que le français n'a pas, est /ra/, qui introduit une extension que le français introduit généralement par une intonation continuative; mais cette «extension complétive» est *une* dans les deux langues.

Exemple repris

/in keta:b ra: da:d/ = «Il a donné ce livre».

Ceux des outils des deux langues, persane et française, qui ne sont pas spécifiés sémantiquement, tels les coordonnants /va/ و / «et», les fonctionnels /ra/ را / «intonation continuative», les translatifs /ke/ که / «que», ont les mêmes emplois dans la phrase et constituent deux ensembles dont les éléments sont en relation un à un²¹.

Ceux des outils des deux langues qui sont spécifiés sémantiquement ont de même, dans la phrase, des emplois semblables mais leurs différences sémantiques empêchent l'établissement entre les partenaires persans et français d'une relation régulière. Ainsi de /az/, de /be/, etc.

Le français a les extensions par subordination suivantes: l'«épithète» et l'«attribut» ou extension d'«identification»²², qui les englobe l'un et l'autre, l'extension «modale»²³, l'extension

21. Chaque contexte particulier peut colorer un outil; ainsi de l'*eżāfe* qui peut *sembler* dénoter de par elle-même une «qualification» ou une «appartenance»; en fait cette couleur ne lui appartient pas plus qu'au caméléon.

22. L'«extension d'identification» sert à la reconnaissance du cours «ordinaire» des choses; exemples: «Téhéran, la *capitale* de l'Iran, est une ville *étendue*», où «*capitale*» est «extension d'identification» de «Téhéran», où «*étendue*» est «extension d'identification» de «ville».

23. L'«extension modale» soit *établit* le cours «ordinaire» des choses, –exemple: «Téhéran est la *capitale* de l'Iran»–, où «*capitale*» est «extension modale» de «Téhéran», soit *rompt* le cours «ordinaire» des choses; exemple:

«complétive». Le persan a les mêmes extensions et en outre l'extension «connective»; l'«extension connective» du persan englobe l'«épithète» et une des réalisations de l'«extension complétive» du français: son «complément de nom»; inversement son «extension d'identification» ne comprend que l'«apposition» du français.

Dans les deux phrases suivantes, persane et française:

برگ درخت در پاییز زرد می شود

/barg-e derakt dar pa:iz zard mi: šavad/

«Les feuilles des arbres en automne deviennent jaunes.»

la première voix est /barg-e/ /«les feuilles»; la seconde voix est /mi: šavad/ /«deviennent»; /derakt/ est «extension connective» de /barg-e/; son homologue français, «des arbres», est «extension complétive» de «Les feuilles»; /dar pa:iz/ / «en automne», est «extension complétive» de /mi šavad/ / «deviennent»; /zard/ /«jaunes» est extension modale» de /mi: šavad/ /«deviennent».

Ce que visualise le schéma ci-après:

derakt → /barg-e «Les feuilles ← des arbres

dar pa:iz → /mi:šavad/ «deviennent» ← en automne
/zard/ «jaunes»

* * *

Si les systèmes de nomination se transforment profondément, si leurs unités, les unités de nomination, sont toujours davantage des unités référentielles, c'est-à-dire des unités qui n'existent dans la langue qu'en relation avec le monde, si chaque communauté d'hommes invente ses propres référents et les marques de sa

←

«Le mur de Berlin est *tombé*», où «*tombé*» est «extension modale» de «mur». Le fonctionnel qui établit l'«extension modale» est, dans les deux langues, persane et française, fait d'intonèmes, c'est-à-dire d'une certaine intonation. Une extension modale particulière est celle réalisée avec un nom de temps, car elle a pour base, singulièrement, le morphème de temps porté par un *modus* de la phrase ou, sinon, impliqué dans la phrase. Exemple: /jom'e amad/ = «Il est venu vendredi». C'est cette singularité qui fait qu'une extension de temps n'est pas pronominalisable à la différence des extensions complétives avec lesquelles elle est communément confondue.

culture, particularisant ainsi sa langue, en revanche le système de communication de chaque langue est ainsi fait qu'il garde, nécessairement, sa structuration. Or cette structuration est fondamentalement commune à toutes les langues.

L'enseignement de toute langue étrangère ne devrait-il pas tirer parti de cette coïncidence profonde.

